

Délibération N° DEL-2021-087

Le lundi 28 juin 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 22 juin 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, M. Eric CORREIA, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Martialie ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER.

Dépôts de pouvoir : M. Erwan GARGADENNEC donne procuration à M. Ludovic PINGAUD, M. Thierry BAILLET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Damien MONTEIL donne procuration à M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Jonathan WEINBERG donne procuration à Mme Fahousia HOUMADI, Mme Olivia BOULANGER donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Patrick DUBOIS donne procuration à M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNIN-GERMAN donne procuration à Mme Mary-Line COINDAT, M. Thierry DELAITRE donne procuration à Mme Corinne TONDUF.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	33	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Véronique FERREIRA DE MATOS est désignée secrétaire de séance.

Administration générale

17. Musique à la source : Attribution d'une subvention municipale

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

Le Festival Musique à la Source propose, au cœur de l'été, une programmation musicale itinérante sur le territoire de la Creuse. Cette année, seront programmés, entre le 06 et le 14 août, 8 concerts de musique classique (Répertoires Baroque, Renaissance, classique, romantique et contemporain) dont un en l'église de Guéret le 10 août.

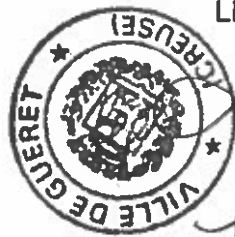
Les missions assignées à ce festival sont les suivantes :

- Animation du territoire et du patrimoine de la Creuse
- Accessibilité de la billetterie pour tout type de public
- Exigence artistique et engagement d'artistes professionnels et reconnus nationalement
- Développement des différentes formes de musique de chambre
- Actions de médiation pour sensibiliser les jeunes à la musique classique
- Travail et coordination avec les structures culturelles locales afin de souder le tissu des professionnels du spectacle sur le territoire

Ce festival se déroulant sur Guéret, la Municipalité a été sollicitée en vue d'une participation financière.

Aussi, au vu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention fixée à 1000 € à verser à l'association Musique à la Source et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents à intervenir.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



Marie-Françoise
FOURNIER